

Accidentalité Hauts-de-France

Baromètre mensuel – Novembre 2022

Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les période
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Novembre 2022, par rapport à novembre 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois de novembre entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 20 personnes décédées sur les routes des Hauts de France et **3 personnes tuées en moins, la mortalité baisse par rapport à octobre 2019 (+13 %)**. Elle se situe également en dessous de la moyenne d'un mois de novembre entre 2015 et 2019 (20, contre 24 en moyenne soit -16 %)
Avec 249 accidents et **2 accidents en moins, le nombre d'accidents baisse de 1 % par rapport à 2019**. Il se situe à la moyenne d'un mois de novembre entre 2015-2019.
Avec 329 blessés et 1 blessé en plus, le nombre de blessés stagne par rapport à 2019. Il se situe cependant en dessus de la moyenne d'un mois de novembre entre 2015-2019 (329 blessés contre 316 soit +4%).

Sur les douze derniers mois, « de décembre 2021 à novembre 2022 » par rapport à « de décembre 2018 à novembre 2019 » et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre décembre 2015 et novembre 2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 267 personnes décédées et 7 tués en plus par rapport à 2019, la mortalité augmente de 3%. Elle se situe cependant sous la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019 (284 soit -6 %)
Avec 2 782 accidents et 183 accidents en moins par rapport à 2019, le nombre d'accidents baisse de 7%. Il stagne par rapport à la moyenne entre 2015-2019 (2780 soit +0%)
Avec 3 575 blessés et 254 blessés de plus par rapport à 2019, le nombre de blessés augmente (+8%) Il se situe cependant au dessus de la moyenne entre 2015-2019 (3530 soit +1%)

Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois

Bilan du mois

Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

2 782 accidents corporels

Au niveau régional
161 en plus par rapport à 2021 : +6 %
183 en plus par rapport à 2019 : +7 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +0 %
par rapport à 2019 : -6 %

3 575 blessés

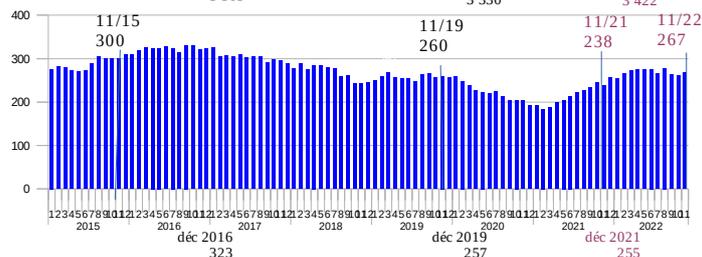
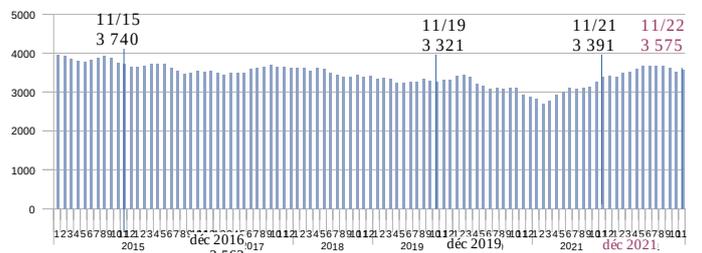
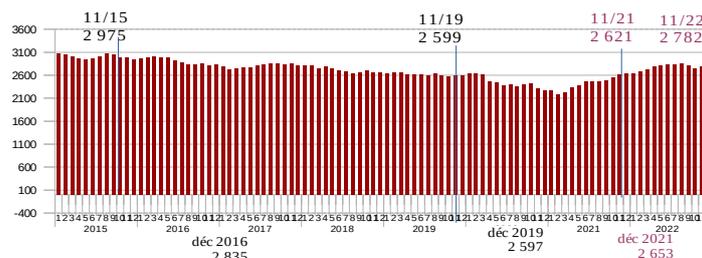
Au niveau régional
184 en plus par rapport à 2021 : +5 %
254 en plus par rapport à 2019 : +8 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +0 %
par rapport à 2019 : -6 %

267 personnes tuées dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
29 en plus par rapport à 2021 : +12 %
7 en plus par rapport à 2019 : +3 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +15 %
par rapport à 2019 : +2 %



Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

249 accidents corporels

Au niveau régional
32 de plus par rapport à 2021 : +15 %
3 de moins par rapport à 2019 : -1 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : -1 %
par rapport à 2019 : -6 %

329 blessés

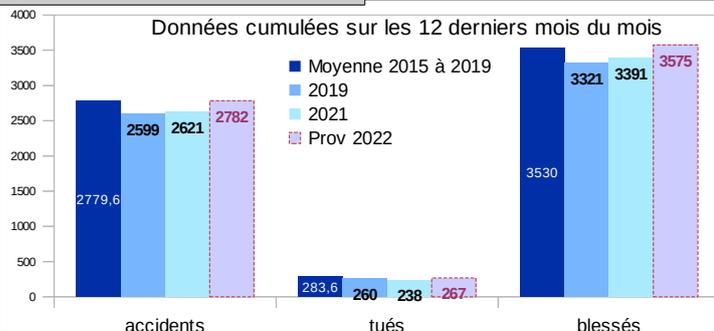
Au niveau régional
43 de plus par rapport à 2021 : +15 %
1 de plus par rapport à 2019 : +0 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : -2 %
par rapport à 2019 : -7 %

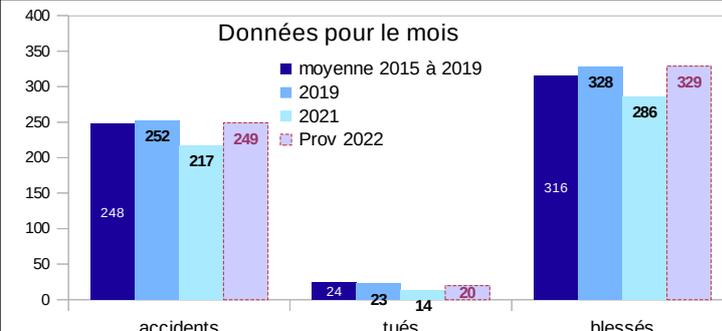
20 personnes tuées dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
6 de plus par rapport à 2021 : +43 %
3 en moins par rapport à 2019 : -13 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : +8 %
par rapport à 2019 : -4 %



Tous les indicateurs se situent au dessus de ceux de 2019 excepté le nombre d'accidents.
La mortalité cumulée sur 12 mois à la fin novembre 2022 présente un écart de 6 % ar rapport à la moyenne d'un mois de novembre entre 2015 et 2021



La mortalité du mois de novembre 2022 est plus favorable qu'en 2019 et plus favorable que la moyenne d'un mois de novembre entre 2015-2019 années précédentes

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 - BM de l'ONISR données arrêtées au 6 décembre 2022

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 13/12/2022 pour les HdF

Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France Baromètre mensuel – Novembre 2022 Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes.
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Cumul depuis début d'année

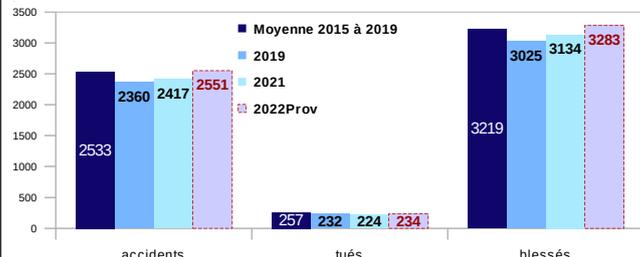
Par rapport à 2019 :

Avec 2 551 accidents et 191 tués en plus, le nombre d'accidents augmente de 8 % (France Métropole - 5 %)
Avec 3 283 blessés et 258 blessés en plus le nombre de blessés augmente de 9 % (France Métropole - 6 %)
Avec 234 personnes tuées et 2 personnes tuées en plus, la mortalité augmente de 1%. (France Métropole + 1 %)

Par rapport à la moyenne cumulée à la fin du mois entre 2015-2019

Avec 2 551 accidents et 2 accidents en plus en moyenne, le nombre d'accidents augmente (+1%)
Avec 3 283 blessés et 64 blessés en plus en moyenne, le nombre de blessés augmente (+2 %).
Avec 2 personnes décédées et 23 personnes tuées en moins par rapport à la moyenne 2015-2019, la mortalité baisse de 9 %.

Fin du mois	HdF Prov 2022	HdF 2019	HdF Différence Prov 2022-2019	HdF Évolution 2022prov / 2019	France Evolution 2022 prov / 2019	HdF 2021	HdF Différence Prov 2022-2021	HdF Évolution Prov 2022 / 2021	France Evolution 2022 prov / 2021
Accidents	2551	2360	191	8 %	-5%	2417	134	6 %	-1%
Tués	234	232	2	1 %	1%	224	10	4 %	13%
Blessés	3283	3025	258	9 %	-6%	3134	204	5 %	-2 %



Tous les indicateurs cumulés depuis le début de l'année 2022 sont moins favorables excepté la mortalité au regard de la moyenne 2015-2019

Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge

cumul 2019

cumul 2021

cumul Prov 2022

Moyenne annuelle 2015-2019

Evolution de la mortalité à la fin novembre 2022

I) Par rapport à la fin novembre 2019 : augmentation globale de 1 %

a) sont davantage touchés :

- les piétons (+31 % avec 11 tués en plus), les vélos (+44 % avec 7 tués en plus) et EDPm (avec 2 tués contre 1 tué en 2019)
- les 35-44 ans (avec 8 tués en plus soit +30 %), les plus de 75 ans (+60 % avec 12 tués en plus)

b) sont plutôt épargnés

- les motards (-13 % avec 6 tués en moins), les cyclomotoristes (-40 % avec 4 tués en moins) et les véhicules de tourisme (-7 % avec 8 tués en moins)
- les 0-13ans (avec 2 tués en moins soit -33 %), et les 25-34 ans (avec 12 tués en moins soit 27 %)

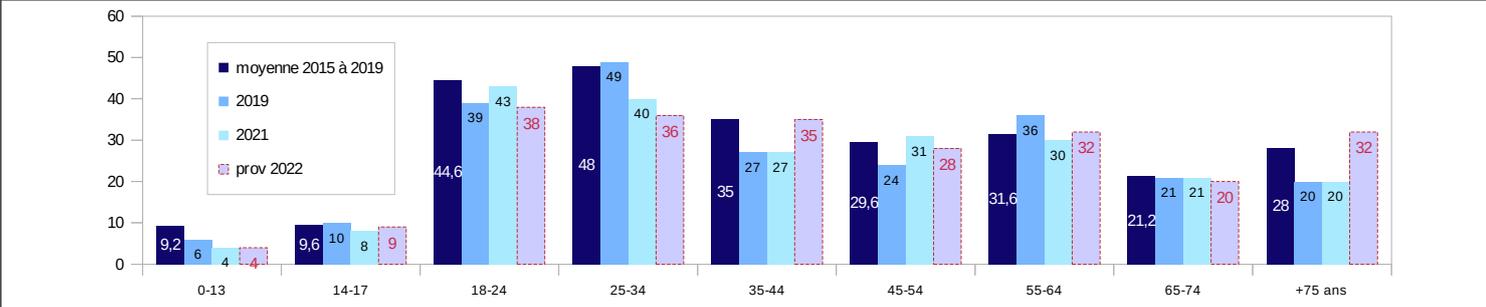
II) Par rapport à la moyenne 2015-2019 : baisse globale de 9 %

a) la baisse de la mortalité bénéficie plutôt

- aux cyclomotoristes (-48 % avec 6 tués en moins)
- aux véhicules de tourisme (-18 % avec 24 tués en moins)
- aux 0-13ans (-57 % avec 5 tués en moins) ; aux 25-34 ans, (-25% avec 12 tués en moins)

b) Mais la mortalité touche davantage

- les vélos et EDPm en passant de 12 tués en moyenne à 25 tués (doublement)
- des piétons (+17% avec 7 tués en plus)
- les plus de 75 ans (+14 % avec 4 tués en plus)



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 6 décembre 2022

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC – Traxy au 13/12/2022 pour les HdF

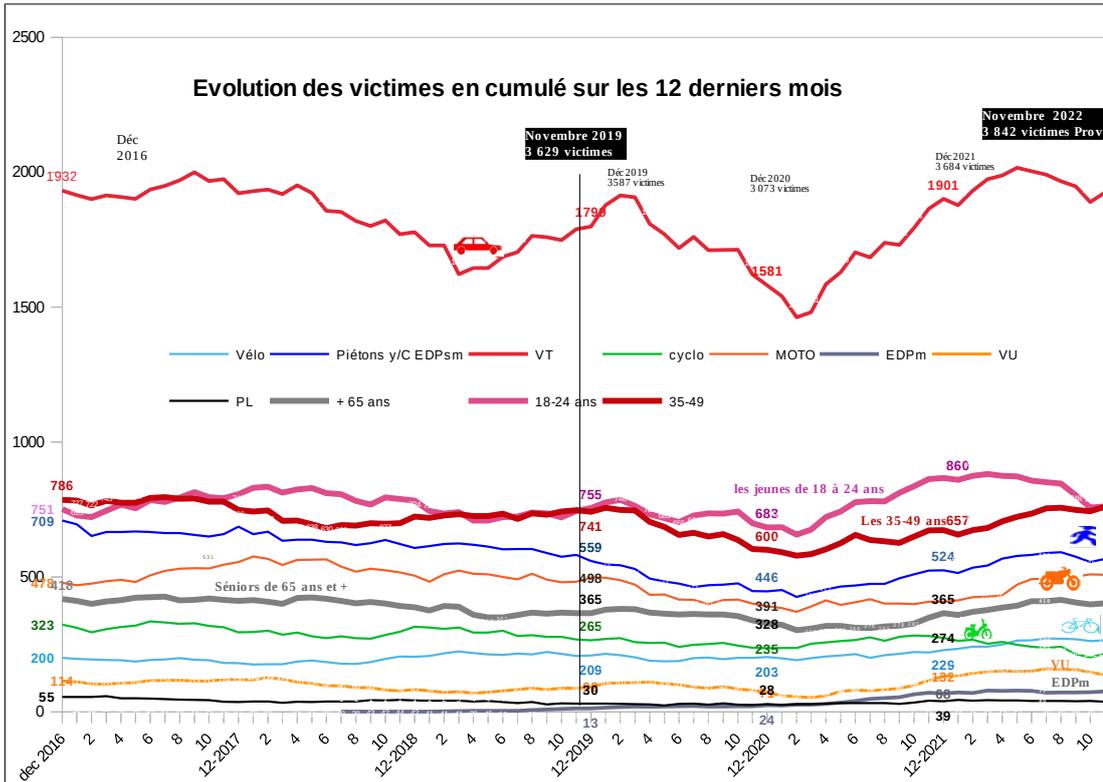
Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements. Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Evolution du CUMUL des victimes sur 12 mois



Nombre de victimes cumulé sur 12 mois en novembre 2022 % par rapport à novembre 2019
3 842 Victimes en novembre 2022 (+ 6 % avec 213 de VICTIMES de plus)

Automobilistes (VT)
1 925 ; + 8 %

Jeunes 18-24 ans
761 ; +2 %

Les 35-49 ans
760 ; - 0 %

Piétons : 567 ; -2 %

Motards : 508 ; +5%

Séniors + 65 ans : :403 +10 %

Vélo : 265 ; +28%

Cyclo 216 : -19 %

VU : 137 ; +56%

EDPm : 76 ; + 533 % ou (x 6)

PL : 37 ; +23 %

Le nombre de victime cumulé sur 12 mois a augmenté de 6 %.

Avec 3 842 victimes et 213 victimes en plus sur les 12 derniers mois à fin novembre 2022, le nombre cumulé de victimes a augmenté globalement de + 6 %, par rapport au nombre cumulé de victimes sur 12 mois à fin novembre 2019

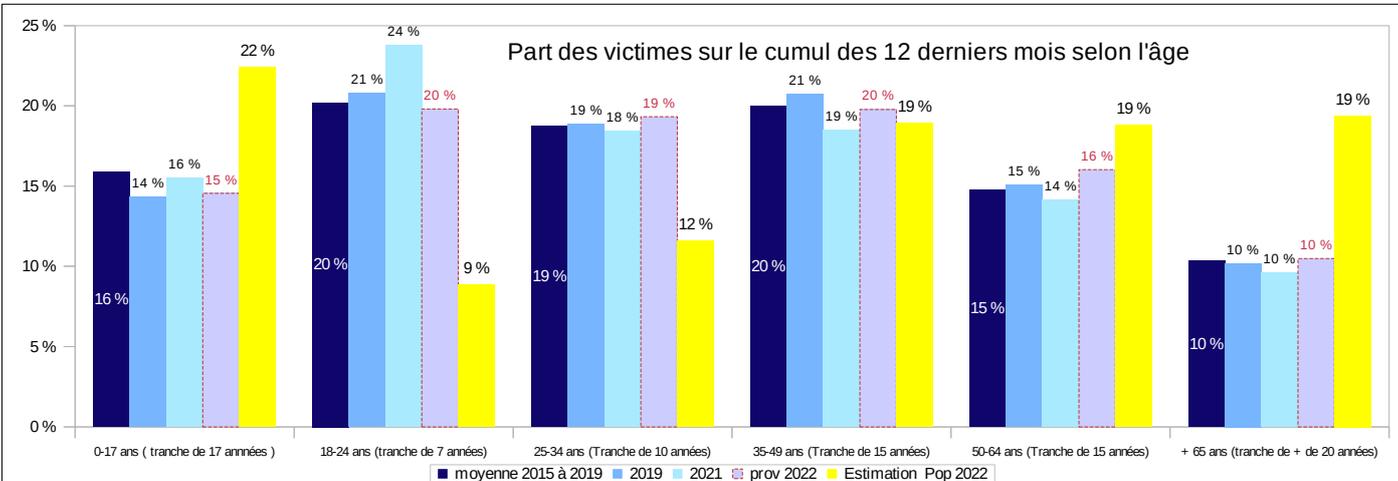
Au regard de l'augmentation globale de 6 % les plus touchés sont :

- les EDPm dont le nombre de victimes est multiplié par 6 en passant de 12 à 76 victimes.
- les véhicules utilitaires (+56 % avec 49 victimes en plus)
- Les usagers de Poids Lourds (+ 23 % avec 7 victimes en plus)
- les cyclistes (+ 28 % avec 58 victimes en plus).
- les 50-64 ans (+ 14 % avec 76 victimes en plus – non représenté)

Le nombre de victimes cyclistes a dépassé le nombre de victimes cyclomotoristes courant 2022.

2) Au regard de l'augmentation globale de +6% les plus épargnés sont :

- les cyclomotoristes (-19 % avec 52 victimes en moins)
- les piétons (- 2 % et 14 victimes en moins)
- les 35-49 ans (+ 2 % avec 17 victimes en plus)
- 18-24 ans (+ 2 % avec 16 victimes en plus)



Au regard de leur part de la population, on note une surreprésentation des victimes parmi les 18-24 ans mais aussi des 25-34ans.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.

Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 6 décembre 2022

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 13/12/2022 pour les HdF

Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>